



Historique

La Campagne Masset (Propriété Chouet – Bontems – Vieusseux – Masset) du 17^e au 21^e siècle

Les grandes propriétés bourgeoises et la campagne de Châtelaine

Dans cette région qu'on appelait «territoire de Châtelaine», de part et d'autre de l'actuelle avenue d'Aïre, des familles bourgeoises achètent dès le 16^e siècle des terrains et y construisent des maisons de campagne prenant la forme de maisons de maître avec leurs dépendances, tout en gardant une résidence en ville. On connaît les domaines de Genthod et environs, sur les rives du lac, mais c'est le cas aussi au bord du Rhône. La vue, l'exposition au sud, un bon endroit pour profiter de la campagne.

Il faut rappeler qu'en ce temps-là, quand-même, Genève était entourée de ses fortifications et que les portes fermaient tous les soirs. On accédait à Châtelaine, hors les murs, par la porte de Cornavin. On va commencer l'histoire ici, dans la deuxième moitié du 17^e siècle.

Les Chouet entrent en scène (1659)

Et on commence l'histoire avec une famille d'imprimeurs-libraires originaire de Bourgogne et réfugiée à Genève à l'époque de la St-Barthélémy, les Chouet. C'est la branche aînée qui va développer le domaine de Châtelaine en regroupant deux fonds agricoles et en gagnant du terrain sur le pré communautaire. Ainsi, en 1659, Samuel Chouet, imprimeur-libraire et conseiller des Deux-Cent (institution en quelque sorte ancêtre du Grand Conseil), acquiert une première propriété.

Il va la passer à son fils Léonard Chouet qui lui ajoute en 1683 le fonds voisin situé à l'ouest, c'est-à-dire côté Aïre (cette extension avait été précédée par le rachat d'une autre implantation dans le voisinage, qui allait prendre le nom de Concorde). Avec cette acquisition, on pourra dès lors dire que ce qui allait devenir la campagne Masset remonte au dernier quart du 17^e siècle.

Ce Léonard Chouet, marchand-libraire et citoyen de Genève, a plusieurs charges publiques: membre du conseil des Deux-Cent, auditeur et puis membre du Petit Conseil (en quelque sorte l'ancêtre de l'actuel Conseil d'Etat). Il est marié avec Michée Le Fort-Lect, avec laquelle il a deux filles et trois fils.

Léonard Chouet meurt prématurément en 1691 et confie la curatelle du domaine à

sa veuve. A cette occasion, les biens font l'objet d'un inventaire: le domaine comprend un habitat pour maitre parfaitement adapté à des séjours prolongés en campagne : la maison abrite une cuisine et une pièce qui sert de salle à manger. A l'étage, le principal espace de convivialité est décoré par sept grands tableaux et deux plus petits. A l'est, côté ville, une tour y est rattachée, abritant des pressoirs et un second petit logement pour le granger. L'exploitation agricole compte une maison rurale sur le fonds annexé en 1683 qui existe encore, sept vaches et deux veaux. Seul un de ses fils, Jean-Louis, atteint l'âge adulte.

Jean-Louis Chouet (1678-1756), « Monsieur arbre de la République »

Jean-Louis Chouet hérite donc du domaine en 1691. En 1710, il cède à sa sœur Elisabeth, veuve depuis trois ans, la partie du domaine dite «la Concorde». Un petit aparté sur Elisabeth: elle a eu pour époux Pierre Fatio, le célèbre genevois dont l'esprit indépendant et non conformiste dérangeait l'aristocratie gouvernante. Porte-parole et défenseur de la bourgeoisie contre le patriciat, il propose plusieurs réformes lors des troubles de 1707 et est finalement condamné à mort et arquebuse cette même année dans la cour de la prison de l'Evêché.

En 1711, Jean-Louis Chouet entre au Petit Conseil et devient syndic en 1723. Un peu avant cette élection, il brigue la charge de grand forestier, et joue un rôle déterminant dans le développement des promenades publiques. Mais déjà en 1701, avant de devenir le «Monsieur arbre» de la République, comme l'appelle l'historienne Christine Amsler, il se fait remarquer pour avoir planté de son propre chef *«dans la plaine de Châtelaine deux rangs de tillots sur une longueur de cinq cent toises»*, ce qui correspond à 1,3 kilomètres. Convoqué par la Chambre des comptes pour s'en expliquer, il répond *«qu'il a cru n'avoir rien fait au préjudice du public, puisqu'il n'a jamais eu intention sinon de faire un ornement public»*. Christine Amsler précise que cette allée d'arbre, destinée à ombrager une promenade, existe encore : c'est elle qui double l'actuelle avenue d'Aire.

Jean-Louis Chouet réorganise la propriété. Ces travaux sont mal documentés et s'échelonnent sur plusieurs années ; on sait qu'ils ne sont pas encore terminés lors de l'établissement du cadastre de 1712. Il transforme la «grande maison». Jean-Louis Chouet meurt en 1756 et le domaine échoit à sa femme, Eléonore Dorothée Brière. Au décès de cette dernière en 1765, le domaine passe à Renée Chouet, sa troisième fille et épouse de Pierre-Adolphe d'Hervilly de Malapert, qui le remet par anticipation d'hoirie à sa fille Jeanne-Eléonore. Autrement dit, c'est la petite-fille de Jean-Louis et Eléonore qui hérite de la propriété. Jeanne-Eléonore, née en 1737, est l'épouse de Jean-Antoine Thuillier, bougeois de Genève et négociant.

François-Louis Bontems et la maison de maitre, 1765-1777

Jean-Antoine Thuillier lance des travaux sur le domaine, mais guetté par la faillite dès 1769 il doit abandonner l'ensemble de ses biens. Son épouse Jeanne-Eléonore met alors en vente la propriété *«avec ses allées de charmes et de marronniers, ses oranges [...] et autres arbustes ainsi que ses fleurs en pot et son jeu de billard»*. François Louis Bontems, banquier et nouveau bourgeois, acquiert le domaine au printemps 1776. La propriété change alors de physionomie. L'allée de charmes est arrachée.

En 1777, la maison de maitre est en travaux et gagne en ampleur. Les historiens ne sont pas tout-à-fait au clair si la maison actuelle a été entièrement construite par Bontems ou si elle est reconstruite sur l'existant. On s'accorde à dire que c'est probablement entre 1765 et 1777 qu'est édifiée la demeure et sa description est la suivante: s'inscrivant dans une série de maisons patriciennes surplombant le Rhône, elle présente les dispositions caractéristiques de ces bâtiments au XVIIIe siècle: toit à croupes avec poinçons, un étage sur rez-de-chaussée, façade à composition symétrique, avant-corps central à fronton, chaînes à bossages, cordon et corniche, fenêtres à petits carreaux, perron ouvrant sur une terrasse. Jean Jaquet orne alors la maison de boiseries sculptées.

Le domaine devient la Campagne Vieusseux...

En 1813, confronté à des difficultés financières, François Louis Bontems vend le domaine à Anne Gravier, épouse du médecin Gaspard Vieusseux, spécialiste du traitement du croup. En 1836, elle lègue la propriété à son fils Jean-François Vieusseux, qui la passe à ses enfants Emma et Alfred Vieusseux en 1852.

... puis la Campagne Masset

En 1905, les Vieusseux sans descendance lèguent le domaine à leur neveu l'ingénieur René Masset. Le pauvre meurt en 1909 dans l'explosion de l'Usine à gaz. Profitons-en pour rappeler ce drame qui a fait 13 morts et 12 blessés graves, sur le site entre le Rhône et le boulevard St-Georges. Des victimes ont été projetées par un mur jusqu'au cimetière de Plainpalais, pas une vitre n'a résisté dans les commerces et les logements du boulevard Saint-Georges. Episode un peu passé dans les oubliettes de l'histoire.

A son décès, sa veuve a l'usufruit du domaine et la nue-propriété en revient à ses deux fils, le cinéaste Charles Masset et le fondateur de Cinégram (1928) Alfred Masset. Au début des années 1930, un appartement indépendant est aménagé au premier étage de la maison de maître.

Et pendant ce temps, le quartier s'urbanise: début du 20e siècle

Au-delà du rond-point des Charmilles, entre l'avenue d'Aire et la rue de Lyon (et aussi de l'autre côté de celle-ci), un espace industriel se déploie. Au début du 20e siècle, Picard-Pictet SA y produisent la voiture Pic-Pic. En 1918 a lieu un grand concours d'architecture et d'urbanisme lancé par les Ateliers Piccard, Pictet et Cie portant sur une partie de l'ancienne plaine de Châtelaine, sur les terrains de la Concorde et sur ceux de la campagne Masset, visant à créer une cité-jardin pour loger le personnel (Société immobilière de la Cité – jardin d'Aire). En 1921 y sont fondés les Ateliers des Charmilles qui se spécialisent entre autres dans les turbines et les accessoires hydrauliques.

Dès 1950, on construit intensivement sur les terrains restés libres. Les grandes propriétés restées quasiment intactes jusqu'alors rétrécissent et sont morcelées : la maison Gerebzwow fait place aux immeubles de la rue Miléant ; sur une partie de la campagne Cayla, on construit une école primaire et une école secondaire inférieure pour les jeunes filles, qui sera ensuite reprise par le Cycle d'Orientation.

La campagne Masset au 20e siècle

Entre 1935 et 1940, un jardin zoologique occupe les terrains situés à l'est de l'allée d'accès de la campagne Masset, aventure qui se termine par une faillite. En 1953, Alfred Masset reste le seul propriétaire du domaine, qui est classé en 1959. A cette date, la campagne Masset est divisée en trois zones: la partie la plus proche de l'avenue d'Aire est classée en zone de développement, une partie intermédiaire est classée en zone 5A (il est possible d'y construire des villas) et les falaises du bord du Rhône sont classées en zones forestières.

La maison est restée longtemps semi-abandonnée. Etienne Dumont se souvient d'y avoir joué enfant vers 1960, *«alors que les parents d'un camarade d'école primaire l'avaient louée pour une grosse bouchée de pain. L'intérieur, qui avait vaguement conservé sa distribution d'origine, semblait en piteux état.»* Dès 1962, les dépendances sont progressivement transformées en logements.

Le plan d'aménagement 1975-1978

La Ville essaie à plusieurs reprises d'acheter l'ensemble de la campagne Masset, mais les hoirs Masset ne souhaitent pas s'en séparer. Ils vendent cependant une partie de leur terrain à la firme Union Carbide (chimie) en 1976. A la suite de cette vente, en novembre 1976 un plan d'aménagement est négocié avec la Ville. Sur la zone de développement sont prévus des aménagements en deux parties: une partie de logements HI M/HRM et la partie Union Carbide (chimie) qui prévoit la

partie des logements HLM et la partie en son Carbid (chimie) qui prévoit la construction d'un projet d'immeuble administratif de 7 étages. Lors de ces négociations, la famille Masset renonce à construire sur la zone 5A et s'engage à restaurer la maison de maître. Des cheminements piétons au bord du Rhône (pour le cheminement du pont Sous-Terre au Pont Butin) sont également obtenus. En septembre 1976, l'association des habitants Saint-Jean – Cayla-Avenue d'Aire dépose une pétition contre le projet Carbide. En 1978, ce projet tombe finalement à l'eau car la firme cède à BP Chemical Ltd l'essentiel de ses activités dans le domaine de l'éthylène en Europe. Claude Ketterer, Conseiller administratif de la Ville en charge des biens immobiliers, essaie à nouveau d'acheter l'ensemble de la campagne car il trouve qu'il y aurait un sens pour la Ville de l'acquérir pour sauvegarder cet espace vert, mais en vain, la famille ne souhaitant toujours pas se séparer du domaine.

Le plan d'aménagement 1988-1989

Dix ans plus tard, la famille Masset a besoin de financer la restauration de son domaine selon leur engagement pris en 1976. Elle vend alors en 1986 une partie de son domaine soit 75'000m² aux promoteurs Carlo Lavizarri, Olivier Payot et la SA Conrad Zschokke, gardant 35'000 m² dont la maison de maître. En 1988, les promoteurs projettent un complexe immobilier de 380 nouveaux logements dont 120 en HLM, un EMS pour 75 personnes âgées, on parle aussi d'un parc public de 2500 m² aménagé au bord du Rhône. Le projet est soutenu par le Conseil d'Etat et par la Ville : un préavis positif est donné par le Conseil municipal en janvier 1988.

Un comité référendaire, composé de conseillers municipaux radicaux, écologistes et vigilants ainsi que de représentants d'associations du quartier se forme contre ce projet, estimant qu'il faut garder un poumon de verdure dans ce quartier qui se densifie à toute allure. Ce comité veut qu'un parc public soit aménagé dans la campagne Masset après rachat par la ville.

Ce comité lance un référendum «Pour un parc public à Saint-Jean – contre le bétonnage» et recueille 4800 signatures. Il faut préciser qu'on parle alors de la campagne sur laquelle seront construits les logements et pas de celle entourant la maison de maître. Le Tribunal administratif, saisi d'un recours par les promoteurs, invalide le référendum estimant que son libellé «pour» est contraire au sens du référendum qui est de s'opposer. Le comité référendaire fait alors recours au Tribunal fédéral contre la décision du Tribunal administratif.

Le 7 juillet 1988, s'appuyant sur l'arrêt du Tribunal administratif, le Conseil d'Etat promulgue un plan localisé de quartier et les promoteurs reçoivent l'autorisation de construire. Le comité référendaire s'y oppose, le Tribunal fédéral n'ayant encore pas tranché le recours sur la validité du référendum, et fait un nouveau recours. Le Tribunal fédéral rejette ce recours sur le plan localisé de quartier et donne raison au Conseil d'Etat.

Le PLQ de 1988 prévoit la construction de 265 logements, d'un immeuble pour personnes âgées sur un terrain cédé à l'Etat, la cession gratuite à la Ville des terrains au bas de la campagne Masset de 21'500 m² pour un parc public, la cession gratuite à la ville d'un autre terrain de 2'500 m² à destination de parc public et l'aménagement d'une promenade, la cession de près de 40'000 m² de l'autre côté du Rhône pour agrandir le Bois de la Bâtie.

Le 2 décembre 1988, le Tribunal fédéral casse l'arrêt du Tribunal administratif relatif au référendum: ainsi le référendum pourra être soumis aux citoyens. La situation est donc compliquée : même si les citoyen.nes de la Ville donnent leur avis dans une votation, le Conseil d'Etat n'en tiendra pas compte puisque le plan localisé de quartier est établi, d'autant que le Tribunal fédéral lui a donné raison sur le recours relatif au plan localisé.

Ce dossier fait couler beaucoup d'encre, que l'on trouve notamment sous la plume de Françoise Buffat dans le Journal de Genève, qui soutient le projet de logements. Selon elle, les partisans du «pas du tout» veulent garder la campagne inviolée «rêvant qu'elle devienne un jour lointain l'équivalent au bord du Rhône des parcs du bord du lac». Le moteur de l'opposition est l'association d'habitants menée par Daniel et Michele Marco. Le camp du «pour» considère que le plan

d'aménagement étudié par Christian Grobet est préférable car il offre à la fois des logements, un EMS, une école enfantine, une crèche et un parc public de 7 hectares. A part les élus radicaux de la ville, les vigilants et les écologistes, tous les autres partis sont favorables au projet.

Françoise Buffat précise aussi dans son dossier du 29 mai 1989 que les référendaires souhaitent que la Ville achète la maison de maître et ses dépendances pour en faire un véritable parc car «sans la maison de maître et ses dépendances, sans les terrains appartenant aux Masset, il n'y aura jamais un parc public digne de ce nom à la campagne Masset». Mais la famille Masset ne souhaite pas vendre et le redit à plusieurs reprises.

Le 4 juin 1989 a eu lieu la votation référendaire. L'affaire est toujours embrouillée, d'autant plus qu'il n'est pas clair, au cas où le référendum était accepté, si le plan d'aménagement de 1978 ferait à nouveau foi ou non. Le Journal de Genève du 5 juin 1989 résume les résultats de la votation et écrit: *«Connaissant la sensibilité "écologique" de la Ville de Genève, l'on pouvait s'inquiéter pour l'avenir du plan d'aménagement de la campagne Masset. Il se réalisera: 56,7% des électeurs lui ont donné leur feu vert. Préférant la construction de logements et d'une maison pour personnes âgées à la sauvegarde intégrale de la campagne»*. Christian Grobet annonce alors qu'il veut transformer en parc les parties non constructibles de la campagne.

Le lundi 17 décembre 1990, l'autorisation de construire pour ce qui est désormais appelé « Les jardins du Rhône » entre en force. En avril 1992, la fin du gros œuvre est terminée. L'ensemble du projet est conçu par le bureau d'architectes Koechlin-Moser et réalisé pour l'essentiel par l'entreprise Zschokke

Nouvel acquéreur pour la campagne Masset

Zep acquiert en 2008 la maison de maître et sa campagne, jusqu'ici encore propriété de la famille Masset, pour 13,2 millions de francs suisses (il faut noter qu'en 1987 et 1988, l'enveloppe extérieure de la maison a été restaurée). La demeure offre 850 m² de surface (ou surface plancher), pour une emprise au sol de 313 m². Elle comprend 16 pièces, dont 7 chambres. Entre 2008 et 2009, des travaux de rénovation significatifs sont réalisés pour réaménager le bâtiment, qui avait été divisé en plusieurs appartements par les propriétaires précédents. La famille Masset reste propriétaire d'une partie du domaine, dont les dépendances.

Et pendant ce temps, le quartier se densifie. Le PDQ Concorde (2013-2026)

Au début des années 2000, le quartier de la Concorde comprend des immeubles locatifs de différentes tailles et époques, des villas, une école, une coop, une cité-jardins et beaucoup d'espaces verts privés avec des jardins et des arbres – mais peu d'espaces extérieurs publics. Environ 4'000 personnes habitent ce quartier. Le quartier de la Concorde continue ensuite de se densifier avec beaucoup de nouveaux immeubles.

En 2008 le plan directeur de quartier (PDQ) Concorde est élaboré. En 2013, il est adopté par les conseils municipaux des villes de Vernier et de Genève et approuvé par le Conseil d'État. Ce projet de développement, qui est inclus dans le Grand projet Châtelaine, est l'un des dix plus grands projets de développement urbain que mène le canton de Genève. Il se déploie sur 28 hectares entre la voie ferrée et les avenues de l'Ain et d'Aire, et à proximité immédiate de l'avenue de Châtelaine au nord et du Rhône au sud. D'ici à 2026, il est prévu d'accueillir dans le quartier 1250 nouveaux logements, dont beaucoup sont déjà construits. Ainsi autour de l'avenue d'Aire, la vie se densifie: les Eidguenots, la Concorde, Michée-Chauderon.

Vente de la campagne Masset: un collectif d'habitants se mobilise

En 2024, le domaine est mis en vente. Evalué à 25 millions de francs, son

propriétaire serait d'accord de le vendre à la Ville de Genève pour 21,5 millions afin d'en faire un parc public. Le 27 novembre 2024, le Conseil municipal valide cet achat par 47 oui contre 24 non.

Dans la semaine du 9 décembre 2024, le PLR, Le Centre, Les Verts'Libéraux et l'UDC annoncent le lancement d'un référendum communal contre l'achat du domaine par la ville de Genève. Un Collectif d'habitant.es se crée début décembre 2024 et se mobilise pour la création d'un parc public à la Campagne Masset.

L'histoire présente est ainsi en cours d'écriture, au jour le jour.

Anouk Dunant Gonzenbach, 8 janvier 2024

Ce texte est basé sur la bibliographie citée ci-dessous ; il a été écrit en quelques jours et fera l'objet d'évolutions. Toute proposition de correction ou d'amélioration est bienvenue.

Sources et bibliographie:

- AEG, Ms hist. 319.4, Papiers Barde, volume 4/43, f. 409
- Christine Amsler, Maisons de campagne genevoises du XVIIIe siècle, tome 2, 1999-2001, p. 257.
- La Maison bourgeoise en Suisse, volume 2, 1940.
- Etienne-Louis Dumont, « La maison Masset anciennement Vieusseux », in Construire n. 7, 1965.
- Pierre Varcher, Jean-Pierre Keller, Saint-Jean-Charmillles entre hier et aujourd'hui. Une histoire de quartier, Parlez-moi de Saint-Jean, 2015.
- Anne Bruchez, "Introduction" (historique), in Mélanie Chappuis, *Un thé avec mes chères fantômes*, Genève, Éditions Encre Fraîche, 2016.
- Département des travaux publics et de l'énergie / Service des monuments et des sites. Répertoire des immeubles et objets classés. RAC ([lien](#))
- Site du Forum 1203, onglet Ecoquartier Concorde : <https://www.forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-.html>
- Archives du Journal de Genève :
- « Campagne Masset : la bouteille à encre », Journal de Genève, 6 décembre 1988, https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1988_12_06/18
- Françoise Buffat, « Campagne Masset : mise en garde », Journal de Genève, 28 avril 1989, https://letempsarchives.ch/page/JDG_1989_04_28/24/article/9507789/Rhône%20masset
- Françoise Buffat, « Campagne Masset : parc en trompe-l'œil ! », Journal de Genève, 29 mai 1989 https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1989_05_29/19
- Françoise Buffat, « Campagne Masset : la victoire du bon sens », Journal de Genève, 5 juin 1989 https://letempsarchives.ch/page/JDG_1989_06_05/15/article/9520136/masset%20campagne